



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Seize le douze avril à dix-neuf heures trente minutes, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers Communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Monsieur Michel PAQUET,

MM. Michel SCHIBI, Denis BAUR, Roland BALCERZAK, MMES Viviane WINTERRATH, Brigitte GARSI, M. Patrick BAILY, Mme Katia GENET-MAINCION, M. Gérard THEIS,

MM. Charles DELION, Emile REICHER, Alain IMMER, Guy KREMER, Justin CONRADT, Mme Jacqueline CARON, MM. Bernard ZENNER, Michel HERGAT, Guy LANGENFELD, Jacques TORMEN, MMES Marie-Thérèse WEBER, Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Francis SULTER, Jean WAGNER, Sisto SILVERIO, Alexis SOUCHON, Mme Nathalie SCHNOERING-BLUM, M. Mathieu PETERMANN, Mme Céline CONTRERAS, M. Roger GREULICH, MMES Isabelle RENOIR, Rachel ZIROVNIK, Maria METEAU, MM. Joseph GHAMO, Joseph BAUER, Mme Sandrine TEITGEN, M. Benoit STEINMETZ, Mme Linda PLASSIART, M. Maurice LORENTZ, Mme Valérie CARDET, M. Jean-Marc VACCARO.

<u>Absents avec procuration :</u>	Gérard GUERDER	à	Sandrine TEITGEN
	Nicole CORTESE	à	Guy KREMER
	Christine ACKER	à	Jacqueline CARON
	Alieth FEUVRIER	à	Michel HERGAT
	Edouard CLEMENT	à	Maurice LORENTZ

Absents : Bernard SCHILZ, Elisabeth SPIELMANN,

Date de la convocation : 22 mars 2016

Nombre de membres en exercice : 47
Nombre de membres présents : 40
Nombre de votants : 45

Secrétaire de séance : Mathieu PETERMANN



26. Objet : Budget primitif « Bois et énergie » et versement d'une subvention d'équilibre - Exercice 2016

Après avis favorable du Bureau communautaire du 29 mars 2016,

Il est proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver le budget primitif du service « Bois et énergie » comme suit, en précisant que le vote est fait au niveau du chapitre pour les sections d'exploitation et d'investissement.

Budget Bois et énergie	Montant
Section de fonctionnement	
Dépenses et recettes	66 000 €
Section d'investissement	
Dépenses et recettes	163 000 €

- de verser au budget nouvellement créé une subvention d'équilibre d'un montant de 61 000 €. Ce versement vers un budget SPIC revêt un caractère dérogatoire et exceptionnel motivé par la réalisation d'investissements dédiés, que seul un recours à l'emprunt ne peut être en mesure de financer dans l'état actuel de développement de la filière bois énergie (article L 2224-2 du Code Général des Collectivités Territoriales : « si le fonctionnement du service exige la réalisation d'investissements, qui en raison de leur importance, et eu égard au nombre d'usagers ne peuvent être financés, sans augmentation excessive des tarifs »).

Le Conseil de Communauté accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 45
 Abstention : 0
 Contre : 0

Fait à Cattenom, le 13 avril 2016

Le Président,
 Michel PAQUET

Transmis au Contrôle de Légalité à Thionville

Le